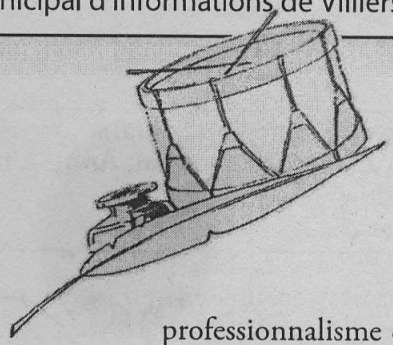


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



FEVRIER 2011

N° 52

Le mot de madame le Maire

En ce premier chapitre de l'année 2011, je voudrais tout d'abord exprimer le réel plaisir que nous avons, les membres du Conseil municipal et moi-même à souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, à vos proches, à tous ceux que vous aimez, une très bonne année : que 2011 vous apporte beaucoup de belles surprises, de belles découvertes, de belles indignations, de belles satisfactions, une belle santé et…de beaux moments de bonheur à partager avec tous ceux qui vous sont chers.
Nous avons une attention particulière à l'égard de toutes les personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules, celles qui connaissent le chômage ou des tracas financiers. Que la bienveillance nous soude, nous aide individuellement et ensemble à faire face aux difficultés inévitables de la vie.

Le début d'année permet de se remémorer la vie de notre village en 2010 et de percevoir la continuité de la politique menée par le Conseil municipal.
Mieux qu'une fastidieuse énumération, je vous invite à relire les précédents numéros du Plume-Tambour.

Les perspectives de réalisation pour l'année commencée porteront sur la sécurité routière. Les piétons retrouvent les trottoirs où marcher en sécurité. Ces mesures ont besoin de notre soutien et de notre civisme et j'ai conscience qu'elles changent nos habitudes de vie. Mais il en va de la sécurité de chacun.
Le bûcheronnage sur le rocher Saint-Étienne va connaître une deuxième phase fin février. Je vous conseille vivement d'aller faire un tour pour découvrir ou revoir ce qu'est le débardage à cheval, le professionnalisme de ces bûcherons et des chevaux qui les accompagnent !
Le Plan local d'urbanisme est en cours de finalisation.
Au niveau cantonal, la communauté de communes se construit.
Nous avons toujours le projet d'un commerce de proximité et un marché pourrait voir le jour prochainement.
Le remplacement des branchements en plomb de l'eau potable sera réalisé dans trois rues de notre village.
Les jardins familiaux seront prêts pour le printemps prochain.
Et bien sûr, nous vous inviterons régulièrement à différentes manifestations sportives, culturelles, dont des conférences débats sur des sujets d'actualité.



Alors prêts à nous réjouir, à agir, à réfléchir ensemble, à créer...

Brigitte Delahaye Audrain

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Expressions Villaronnes	Page 18
Conseil municipal du 7 décembre 2010	Page 2	Ici la Terre	Page 20
Conseil municipal du 6 janvier 2011	Page 4	Ce qui s'est passé	Page 21
Infos commune	Page 5	Evènements à venir	Page 23
Un mot des commissions	Page 10	Nos joies, nos peines	Page 24
Du côté des associations	Page 13	Agenda	Page 24

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Etienne Roussereau, Annie Union
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2010

Présents : Brigitte Delahaye Audrain : maire, Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, Françoise Hubert : adjoints ; Alain Champion, Jean-Michel François, Ludovic Jeannotin, Bernard Leroy, Mireille Permanyer, Alain Quantin, Paul Shelton : conseillers municipaux.
Absent excusé : Yves Lechevallier donne pouvoir à Françoise Hubert.
Absent : Marc Rousseau
Secrétaire : Michèle Ferré

Approbation du Conseil du 8 novembre 2010
Trois corrections sont à apporter.
-À propos du SMEP, il faut supprimer la ligne « La commune n'a pas de représentant » ce qui donne : « Il nous manque un représentant suite à la démission à ce syndicat d'Eric Fritz ».
Michèle Ferré se porte candidate. La candidature est acceptée à l'unanimité.
- À propos du débardage à venir : il faut lire : « Il y aura » et non : « il y a aura ».
- Enfin un rectificatif est à apporter sur la proposition faite pour les biens vacants au Conseil municipal du 8/10/2010, la délibération est annulée et remplacée par la phrase : « Le Conseil après en avoir pris connaissance donne un avis favorable à l'unanimité et propose de l'étendre à tous les biens des personnes dont le courrier est revenu avec la mention 'N'habite plus à l'adresse indiquée' ». Vote à l'unanimité.

DÉLIBERATIONS

Annulation de la délibération concernant le poste d'ATSEM
Le comité technique paritaire (CTP) constitué auprès du centre de gestion de Seine-et-Marne demande de reprendre la procédure au début pour l'augmentation du nombre d'heures car toute décision de poste doit être soumise à l'avis préalable obligatoire du comité technique paritaire. Mme le Maire fera un courrier déclarant l'intention de l'autorité territoriale en accord avec l'agent concerné qui sera soumis au CTP. La délibération du 7 septembre est donc annulée à l'unanimité du Conseil.

Syndicat Intercommunal des Collèges de Nemours et St-Pierre-les-Nemours
Mme le Maire donne lecture des nouveaux statuts pour la construction des installations sportives. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Renouvellement de l'adhésion au centre de gestion pour 2011
La Commune renouvelle son adhésion pour 2011 concernant le service de prévention des risques professionnels. La Commune est dans l'obligation de désigner un agent chargé de la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène (ACMO). Benoît Debu a accepté cette mission et aura une formation préalable à la prise de ses fonctions (coût : 276 € pour 6 heures de formation). Vote à l'unanimité.

Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
Coût : 117,6O €. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Conseil général
En cas de neige, la route de désenclavement proposée par le Conseil général est celle de Grez-sur Loing. La disponibilité 24 h sur 24 d'une personne de la commune est demandée par le Conseil général. Le Conseil municipal rappelle la décision qui a été prise au Conseil municipal du 29/06/2010 *« Suite au courrier du Conseil général qui demande aux communes de prendre en charge le déblaiement des routes départementales à la limite de leur territoire en cas d'intempéries exceptionnelles, le Conseil municipal de Villiers-sous-Grez rappelle son attachement à*

la notion de « Service public ». Il est d'accord pour apporter sa contribution technique mais pas sans compensation et uniquement pour des circonstances exceptionnelles et après avoir reçu une alerte émanent de l'autorité responsable. » et propose d'attendre la réponse du Conseil général à la lettre des maires de Seine-et-Marne pour prendre une décision. Vote à l'unanimité.

Cuve à fuel
Achat prochain et selon les normes imposées, pour le local technique. R. Magert a fait faire deux devis, l'un à Nemours, l'autre en Belgique. Après comparaison des 2 devis et la description de la cuve, le Conseil donne son pouvoir à R. Magert pour une recherche plus poussée et l'achat d'une cuve au mieux offrant.

Budgets
L. Jeannotin présente des corrections apportées au budget après son entretien avec M. Formont de la trésorerie de La-Chapelle-La-Reine. Des modifications portant sur Fonctionnement et Investissement permettent de réaliser un bénéfice sur une récupération de la TVA.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les corrections proposées par M. Formont concernant les budgets de la Commune (2009 et 2010), de l'eau (2010) et de l'assainissement (2010).

Indemnités de fin d'année du personnel communal
Conformément à la délibération du 13 février 1992, « circulaire du centre de gestion n°91/66 du 16 décembre 1991 et de la circulaire préfectorale n°92.01 du 7 janvier 1992 relative au régime indemnitaire des Fonctionnaires Territoriaux », Madame le Maire propose par conséquent de reconduire l'indemnité de fin d'année à tous les agents titulaires et elle sera calculée sur l'indice brut mensuel en vigueur à la date du paiement et au prorata du temps de travail accompli.
Cette proposition est acceptée.

ESF
Suite au courrier du 8 octobre et à plusieurs entretiens avec les responsables de l'ESF, la Commune accepte d'être porteur de projet et s'engage donc à verser la somme de 5 971,60 € (correspondant à 20 % de la somme totale 29 858 € HT) pour la remise aux normes du stade. Vote : 10 *pour*, 2 abstentions. La Commune ne pourra pas aller au delà de cette somme, très conséquente pour le budget communal.

SAFER
- Une parcelle intéresse la Commune : la ZE62 (qui pourrait servir à la station d'épuration).
- Dans le cadre du projet de regroupement forestier sur Villiers-sous-Grez, Madame Amiot, présidente de l'association Sauvebois fait une demande par courrier : Monsieur Métais Michel, propriétaire d'une seule parcelle dans le lieu concerné propose un échange avec une parcelle dont il est propriétaire en zone ENS. Si la Commune accepte d'échanger la parcelle A 878 de 1 665 m² contre la parcelle A 456 de 2 244 m², cela permettra à Monsieur Métais de participer aux échanges. Le Conseil vote favorablement cette proposition à l'unanimité.
- Monsieur Pampin Gérard propose à la vente deux parcelles (AC, n° 64 et 76) dans le Rocher Saint-Etienne pour 1 500 €. Le Conseil étudie la proposition et donnera une réponse au prochain Conseil municipal. Le Conseil général pourrait aider la mairie.

Liste des personnes présentes aux Syndicats
Il manque un suppléant au syndicat intercommunal des résidus ménagers depuis la démission de M. Fritz. Alain Quantin se porte candidat. Vote favorable à l'unanimité.

INFORMATIONS

- Médaille de la Famille : les candidatures peuvent être déposées pour le vendredi 11 février 2011 au plus tard.
- Passage à la télévision tout numérique : un dossier conséquent est arrivé en mairie. Le prochain Plume-Tambour donnera les informations nécessaires pour passer en douceur au numérique.
- PNR : diagnostic en marchant le 18 janvier à 14 h à Villiers-sous-Grez.
- Le 7 février à 20 heures, lors du Conseil municipal, M. Mahot viendra présenter aux conseillers les projets pour la Commune.
- Remerciements de M. Poulain pour le bois livré par les employés.
- Remerciements de la famille d'A. Champion pour les manifestations de sympathie témoignées lors du décès de Raymond Champion, leur père et grand-père.

Nouvelles des Commissions
- Au nom d'Y. Lechevallier, F. Hubert précise que le débardage aura lieu du 28 février au 4 mars, le bois coupé sera à la disposition des Villarons.
- La boucle équestre continue son « chemin ».
- Françoise Hubert indique que des adresses sont retenues, des contacts sont pris concernant le marché et seront présentés à la prochaine commission « Développement Economique et Touristique de Villiers ».
- Roger Magert dresse un tableau très positif du Marché de Noël (nombreux visiteurs, exposants très satisfaits de leurs ventes, ambiance excellente...).
- M.-F. Champion indique que des activités ont eu lieu dans le cadre du téléthon et qu'un bénéfice de 306 € a été réalisé en faveur du téléthon. 150 € ont été donnés par l'Amicale villaronne pour soutenir l'action.
- M. Permanyer précise que les décorations de Noël seront posées dès que Pascal et Benoît auront le temps (la neige a perturbé le calendrier).
- A. Quantin confirme la bonne progression de la mise en place du câblage informatique à la mairie
- J.-M. François suggère un Plume-Tambour de mi-mandat. L'imprimerie de cette publication spéciale serait confiée à un professionnel conseillé par Nati Colas (qui fait appel à lui pour les manifestations de l'Amicale et pour elle personnellement). Le devis s'élève à 1 148 € TTC. Vote à l'unanimité concernant la publication et le coût s'y afférant.

La séance est levée à 23 h 40. Joyeuses Fêtes à tous !!!

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2011

Présents : Brigitte Delahaye Audrain : maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, Françoise Hubert : adjoints ; Alain Champion, Ludovic Jeannotin, Bernard Leroy, Mireille Permanyer, Paul Shelton : Conseillers municipaux.
Absents excusés : Yves Lechevallier donne pouvoir à Michèle Ferré ; Alain Quantin donne pouvoir à Alain Champion ; Jean-Michel François donne pouvoir à Françoise Hubert.
Absent non excusé : Marc Rousseau
Secrétaire : Marie-France Champion

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 7 décembre 2010

DÉLIBERATIONS

Achat d'une tondeuse
Deux devis sont proposés par la société Bouvard à Nemours. L'un de 3 969,76 € TTC, l'autre de 4 249,63 € TTC. Le Conseil demande une autre proposition de devis avec un autre fournisseur.
Puis le choix se fixera au mieux offrant jusqu'à 4 500 €.
Alain Champion est chargé de cette tâche.
Le Conseil vote à l'unanimité le choix au mieux offrant après comparaison entre la proposition Bouvard et celle d'un autre fournisseur.

Barrière
Pour une plus grande sécurité et éviter les passages sur le terrain de football, nous allons installer une barrière de sécurité sur le chemin rural de Villiers-sous-Grez à la route du Marais. Le PNR nous fait don de cette barrière pour la halte équestre. Elle sera posée par nos employés communaux.
Ce projet est accepté à l'unanimité.

Subvention au collège Blanche de Castille de La Chapelle La Reine
Le collège Blanche de Castille de la Chapelle le Reine a trois projets de voyages scolaires à l'étranger (Espagne, Italie, Grande Bretagne) concernant les élèves de 4ème. Six élèves de Villiers-sous-Grez sont concernés. À l'unanimité, une subvention de 40 € par élève a été votée.

Remboursements de frais
Madame le Maire ayant engagé son argent personnel pour les achats concernant la Commune demande le remboursement : nettoyant : 10,46 € ; timbres : 53,38 € ; trajet train pour M. Friot (débat sur les retraites) : 44,90 €. Ces trois sommes seront réglées respectivement aux articles 60631, 6261 et 6247.
Le Conseil vote à l'unanimité.

Devis Duarte
À la suite du contrôle Dekra au foyer rural, le devis d'électricité demandé à Monsieur Duarte, pour réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité s'élève à 765,44 € TTC. Il est accepté à l'unanimité par le Conseil.

Formation des ACMO
Benoit Debu fera cette formation qui a pour objet la prévention des risques professionnels. Les communes ont obligation de nommer un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Benoît Debu a accepté d'être cet agent et devra obligatoirement suivre une formation spécifique. Pour l'année 2011, le niveau 1 de trois jours s'élève à 828 €.
Le Conseil vote cette formation à l'unanimité.

Achat ou échange de parcelles dans le rocher Saint-Étienne
Monsieur Alain Champion a pris contact avec monsieur et madame Amiot pour des parcelles dans le Rocher Saint-Étienne qu'ils seraient prêts à échanger contre d'autres parcelles communales. Monsieur Pampin Gérard vendrait deux parcelles AC 76, AC 64 et monsieur Combe René vendrait deux parcelles AC 50, AC 77 à la Commune ce qui permettrait un terrain d'un seul tenant d'environ un hectare. Madame le Maire se renseigne auprès du Conseil général des aides possibles. La décision sera prise à un prochain Conseil.

INFORMATIONS

Prévisions locales des produits pour 2011
La loi de finances pour 2010 supprime la taxe professionnelle à compter du 1er janvier 2010 et instaure un nouvel impôt au profit des collectivités territoriales : la Contribution Économique Territoriale (CET). Celle-ci est composée de deux taxes, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), auxquelles s'ajoutent les taxes votées et perçues par les chambres consulaires et une Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).
La prévision des produits pour 2011 des différentes impositions locales de la Commune de Villiers-sous-Grez se ventile ainsi : CFE : 73 210 € ; CVAE : 3 804 € ; IFER : 3 207 €.

Remerciements de l'Association Sauvebois pour l'adhésion de la Commune et subvention pour 2010.

Attribution de subvention du PNR pour le rocher Saint-Étienne
Elle représente 80 % du coût hors taxe de l'opération. L'origine des fonds de cette subvention est la suivante : 60 % du Conseil général : 1 128 € ; 40 % du département de Seine-et-Marne : 752 €. Il s'agit de la 2ème phase du nettoyage du rocher Saint-Étienne par débardage animal.

Monsieur Didier JULIA, député, sera à la mairie le 18 janvier 2011 à 20 heures 30.

Lettre du Conseil général
Adoption unanime du projet du schéma directeur d'aménagement numérique du territoire pour la généralisation de l'internet à très haut débit en Seine-et-Marne : débit de 10 mégabits pour tous dans les dix ans pour un coût estimé de 284 millions d'euros. Cet objectif sera atteint par le recours à la fibre optique pour trois quarts des foyers et par une montée du débit pour le quart restant.

Le département contribue aujourd'hui à plus de 80 % du budget du SDIS.

Commission économie et tourisme
La boucle équestre se finalise.
Une communication sera faite très prochainement concernant le petit marché qui se tiendra à Villiers-sous-Grez.

Stationnement
Pour plus de sécurité dans nos rues et redonner le trottoir aux piétons ainsi qu'aux poussettes, il sera distribué un papier « avertissement » à tous les véhicules mal garés, réfractaires aux recommandations.
Au début du mois de février, il y aura un passage de la gendarmerie de La-Chapelle-la-Reine.

La séance est levée à 22 heures 30.

Vente de forêt : priorité aux voisins

La loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet dernier a institué un **droit de préférence** aux propriétaires forestiers voisins lors de la vente de parcelles boisées **de moins de 4 ha** (art. L 514-1 à 3 du Code forestier). Il exclut notamment les cessions familiales, entre co-indivisaires, entre nu-propriétaire et usufruitier ou au profit d'un propriétaire de parcelle boisée contiguë.

Le vendeur doit notifier le prix et les conditions de la vente projetée aux propriétaires des parcelles boisées contiguës tels que désignés au cadastre.

Les propriétaires voisins disposent alors d'un délai d'un mois pour annoncer qu'ils acceptent les prix et conditions notifiés. S'ils sont plusieurs le vendeur choisit librement celui auquel il cédera son bien. Il a ensuite deux mois pour réaliser la vente.

Cette mesure vise à améliorer la structure foncière des bois et forêts, suite à une proposition de la Fédération des Forestiers Privés de France.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE EN PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Notre bibliothèque est en liaison avec la médiathèque départementale qui nous prête un nombre considérable de documents : romans français et étrangers, documentaires enfants, ados, adultes, BD tous publics, mangas, ouvrages de science fiction, albums enfants, romans enfants et ados, CD, DVD.

Nous avons actuellement en dépôt une malle regroupant 22 titres de romans américains adaptés au cinéma. Pour chaque titre, vous pouvez emprunter le livre et le DVD correspondant.

Titre	Auteur du livre	Réalisateur du film
La chatte sur un toit brûlant	Tennessee Williams	Richard Brooks
La nuit de l'iguane	Tennessee Williams	John Huston
Smoke	Paul Auster	Wayne Wang
De beaux lendemains	Russell Banks	Atom Egoyan
Le grand sommeil	Raymond Chandler	Howard Hawks
Le dernier des Mohicans	James Fenimore Cooper	Michael Mann
La lettre écarlate	Nathaniel Hawthorne	Wim Wenders
Catch-22	Joseph Heller	Mije Nichols
L'adieu aux armes	Ernest Hemingway	Charles Vidor
Moby Dick	Herman Melville	John Huston
Lolita	Valdimir Nabokov	Stanley Kubrick
Les raisins de la colère	John Steinbeck	Jonh Ford
L'étoffe des héros	Tom Wolfe	Philip Kaufman
L. A. confidential	James Ellroy	Curtis Hanson
Fight club	Chuck Palahniuk	David Fincher
I, Robot	Issac Asimov	Alex Proyas
Blade runner	Philip Kindred Dick	Ridley Scott
Légendes d'automne	Jim Harrison	Edward Zwick
Shining	Stefen King	Stanley Kubrick
Christine	Stefen King	Jonh Carpenter
La couleur du mensonge **La tache**	Philip Roth	Robert Benton
Le temps de l'innocence	Edith Wharton	Martin Scorsese

Il est également possible de faire venir de la médiathèque le document de votre choix.

Le catalogue complet est accessible en ligne, vous pouvez le consulter chez vous ou vous faire aider par les bénévoles de la bibliothèque. Les recherches sont possibles par titre, auteur, thème... Lorsque vous avez sélectionné un ouvrage, vous en informez la personne de permanence qui pourra le réserver et le faire venir dans un délai de quelques semaines.

Pour vous connecter avec la médiathèque, tapez « médiathèque 77 » dans un moteur de recherche puis cliquez sur « catalogue », « recherche ».

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une très bonne année 2011 et espèrent avoir prochainement le plaisir de votre visite.

Françoise Hubert et toute l'équipe des bénévoles

Les secrétaires de mairie

Dans la continuité de notre série d'articles sur les employés municipaux, nous vous présentons aujourd'hui les secrétaires de mairie. D'abord Annie Virmout, au service de la mairie depuis 1980, vous la rencontrez lors de vos visites à la mairie aux heures d'ouverture au public (horaires rappelés en dernière page du Plume-Tambour). Puis Catherine Berthelot qui tient le bureau de Poste les après-midis. Catherine travaille pour la Commune depuis 2006. Lorsque vous ne les voyez pas, c'est-à-dire le matin, elles s'occupent ensemble de la gestion administrative de la Commune.

Accueil du public à la mairie

Il s'agit de la partie visible du travail d'Annie Virmout, que vous avez peut-être déjà sollicitée pour des documents d'état civil (carte nationale d'identité, recensement militaire, inscription sur les listes électorale, etc), des cartes de transport scolaire, ou encore pour des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux).

L'aide sociale fait aussi partie de ses attributions, en aidant des personnes âgées à établir des dossiers de retraite, en délivrant des cartes d'invalidité ou encore en vendant le pain lorsque nos boulangers sont en congés.

Quand quelque chose ne va pas dans la Commune, c'est Annie qui reçoit les doléances (parfois virulentes) et qui les transmet au maire ou aux conseillers concernés.

Pour terminer cette liste, très incomplète, des services rendus on peut citer : l'aide à la consultation du cadastre, la prise de réservations du foyer ...

Gestion administrative de la Commune

Cette partie commence où s'arrête la précédente, par la transmission des dossiers des Villarons, qu'il s'agisse d'état civil ou d'urbanisme. Il faut noter que la mairie ne fait que constituer ces dossiers, ils sont traités par les organismes de tutelle (Bâtiments de France, préfecture, sous-préfecture, DDT, impôts, etc).

Pas de gestion sans comptabilité et celle de la Commune prend du temps car si la taille de la Commune limite les écritures, leur nombre reste conséquent et leur ventilation complexe.

Du côté administratif, Annie et Catherine constituent les dossiers de la Commune, comme les demandes de subvention, les appels d'offres, les marchés publics ou encore les dossiers des différentes commissions comme ceux du CCAS.

Tous ces dossiers et bien d'autres doivent trouver leur place dans la mairie, le classement est bien nécessaire.

N'oublions pas l'approvisionnement des multiples fournitures de la mairie et de leurs fournisseurs.

Il faut ajouter qu'un temps de travail est dédié au Regroupement pédagogique intercommunal, cette charge est assumée par Annie et Catherine et comprend les attributions suivantes : comptabilité, gestion de la cantine, organisation de l'accueil en cas de grève, commandes des fournitures scolaires et de divers produits.

Lors des élections, ce sont nos secrétaires qui viennent établir les résultats des dépouillements.

Services rendus à l'agence postale communale

La tenue de l'agence postale communale est assurée par Catherine Berthelot, qui vous permet d'effectuer des dépôts et retrait de lettres recommandées, colis ; ainsi que des retraits et versements d'argent dans la limite de 300 € (600 € pour un compte joint) tous les sept jours par contre des remises de chèques sans limite de montant.

On peut y acheter les produits postaux comme les timbres et les enveloppes. Ce qui implique pour Catherine la tenue d'une comptabilité journalière ainsi que la gestion des approvisionnements de ces produits.

L'agence postale communale dépend du bureau principal de Nemours. Catherine est payée par la Commune, en échange d'une subvention de la Poste.

Annie prendra sa retraite le 2 avril prochain. Nous lui souhaitons le bonheur et le succès dans ses projets à venir. Catherine la remplacera dans ses fonctions et un recrutement est en cours pour le poste de Catherine.

Personnellement je tiens à vous dire merci à toutes les deux, pas uniquement du temps consacré pour cet article, mais pour l'aide que vous apportez aux conseillers municipaux.

Jean-Michel François

FRANÇOIS MARLIN, CHAMPION DE FRANCE 2010 EN AÉROMODÉLISME

C'est dans son atelier où se côtoient des outils, des machines, un ordinateur, des pièces de maquettes, de multiples matériaux et des modèles réduit d'avions que François Marlin nous reçoit pour nous parler de sa passion pour l'aéromodélisme.

Tout a débuté par l'article d'une association paru dans la presse locale et lu par un jeune adolescent de 12 ans qui s'intéresse déjà aux avions, et voilà le petit François qui, accompagné de son papa, se rend deux soirs par semaine à la MJC du Mée-sur-Seine pour apprendre comment construire des engins volants. Au début, il ne s'agit que de planeurs, lancés à la main et évoluant en vol libre. Et puis, très vite, vient l'envie d'équiper les avions d'un système de radio commande. Dès 14 ans, François se débrouille pour trouver un « job d'été » qui va lui permettre de gagner assez d'argent pour réaliser ce rêve. Et depuis « ça ne s'est jamais arrêté » nous confie-t-il. Pendant sa scolarité, chaque été, il travaille pour pouvoir acheter le matériel nécessaire à la construction et à l'équipement d'avions de plus en plus perfectionnés qu'il fait voler chaque week-end afin d'acquérir une maîtrise qui limite les risques d'accidents.

Arrivé à Villiers il y a une vingtaine d'années, François se rapproche d'abord du club de la Chapelle-la-Reine pour partager sa passion avec d'autres amateurs. Mais, faute de terrain disponible, le club doit fermer. Il rejoint alors d'autres clubs de la région (Champagne, Malesherbes) où il est un membre très actif aussi bien pour aider au « montage » de dossiers administratifs en vue d'obtenir des subventions pour l'achat d'un terrain de vol, qu'en découpant des pièces de polystyrène en série avec une machine pilotée par ordinateur et bien d'autres choses encore. Car de nombreuses compétences doivent être mobilisées pour concevoir et réaliser un appareil capable de voler : dessin industriel à la main ou par ordinateur, travail du bois, du polystyrène, collage, peinture, de l'entoilage, connaissances mécaniques, électriques et électroniques pour le moteur…

Depuis 2002, François s'est tourné vers les maquettes, c'est-à-dire qu'il ne se contente plus de construire des machines volantes mais qu'il reproduit, à une échelle donnée, des avions existant ou ayant existé. Il commence par acheter des avions en kit qu'il monte et équipe (moteur, systèmes électrique et électronique) avant de les tester en vol. Devenu un « amateur éclairé » il est bientôt contacté par les rédacteurs de magasines spécialisés qui le sollicitent pour faire partager son expérience à travers la rédaction de différents articles.



Il est ensuite amené à participer à des concours de maquettes où il s'agit de présenter un appareil que l'on a soi-même conçu et réalisé. Dans la première épreuve dite « statique », un collège de juges évalue la maquette qui doit s'approcher au plus près de l'appareil réel présenté par le candidat dans un dossier le

plus fourni possible (recherche documentaire, plans, photos…). Dans la deuxième épreuve, le candidat doit faire effectuer à son appareil un certain nombre de figures (certaines imposées, d'autres libres) organisées dans un plan de vol minuté. Trois vols sont réalisés, les notes des deux meilleurs sont retenues. C'est avec le modèle réduit du Dalotel DM165, réalisé en à peu près une année, que François a concouru et gagné en 2010 devenant ainsi champion de France. Cette distinction lui permet d'être, dans les deux prochaines années, sélectionné en équipe de France afin de représenter notre pays dans les compétitions internationales.



François nous raconte l'histoire peu commune de cet avion, conçu et fabriqué par Michel Dalotel, passionné de voltige aérienne, qui resta à l'état de prototype. En effet, la société qui a financé la construction de cet appareil dont le premier vol a eu lieu en 1969, a renoncé à le produire en série. L'exemplaire unique, revendu à des Anglais a été accidenté en 1983 et son épave rachetée par un ressortissant des Etats-Unis, M. Ray Ordorica, en vue de restauration. François a eu le privilège de rencontrer M. Dalotel, aujourd'hui décédé, et reste en contact avec M. Ordorica avec lequel il échange de précieuses informations, l'un travaillant sur l'appareil réel, l'autre sur son modèle réduit mais tous deux avec le souci d'un maximum de précision pour reproduire tous les détails d'origine.

La qualité du travail réalisé par François a retenu l'attention d'un fabricant de maquettes qui a signé avec lui un accord pour produire le modèle réduit du Dalotel DM165 à partir des plans qu'il a conçu. Un premier kit a été fabriqué que François a monté avant de tester l'appareil en vol. L'essai ayant été concluant, vous pouvez trouver ce kit en vente dans les revues spécialisées d'aéromodélisme.

Nous quittons à regret l'atelier où François aurait pu nous parler encore longtemps de sa passion pour rejoindre nos cuisines car l'heure du dîner approche.

Merci à François Marlin de nous avoir si gentiment reçues afin de faire découvrir aux lecteurs du Plume-Tambour cette activité passionnante qui l'occupe chaque week-end.

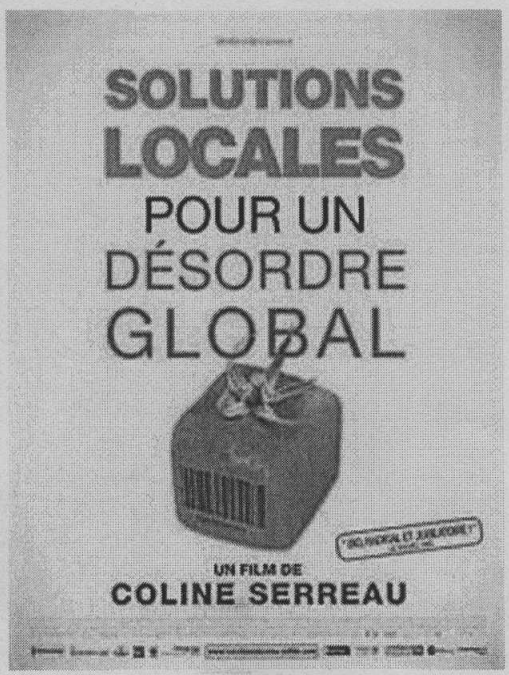
Si vous souhaitez en savoir davantage vous pouvez le contacter, nous sommes certaines qu'il se fera un plaisir de vous renseigner.

Sylvie Lepage et Françoise Hubert

Un mot des commissions

La commission culture et animation nous invite

Le film de Coline Serreau *Solutions locales pour un désordre global* qui sera projeté vendredi 11 février au foyer à 20 h 30 sera suivi d'un débat. Entrée libre.



La culture et l'agriculture ont en commun d'être vitales pour l'évolution et l'équilibre des habitants de notre planète. Aussi, n'est-il pas surprenant que ce soit une réalisatrice de films et de spectacles de théâtre qui ait parcouru le monde, caméra en main, à la rencontre et à l'écoute de chercheurs et de gens de la terre qui s'interrogent sur le sort de celle-ci et imaginent des solutions qui renouent avec la sagesse des nombreux agriculteurs qui, il n'y a pas si longtemps encore, étaient heureux de pratiquer leur savoir-faire sans tout sacrifier pour autant à la sacro-sainte rentabilité. Le grand défi du XXI[e] siècle est notamment de retrouver une agriculture davantage au service des hommes qu'à celui des prédateurs industriels. Nous avons vu le film et sa réalisatrice au cinéma de Fontainebleau dans une salle archibondée et enthousiaste. La projection était suivie d'un débat passionnant comme nous espérons qu'il le sera à Villiers. Vous qui aimez vivre dans notre campagne où l'agriculture tient un rôle si essentiel, ne ratez surtout pas cet événement.

Débardeurs : le retour

Honorine, Alfred et Oliver seront de retour du 28 février au 5 mars au rocher Saint-Étienne pour sa deuxième phase de nettoyage. Ce chantier, plus petit que celui de l'an dernier, sécurisera une partie de la pente comprise entre le chemin du haut (GR13) et le chemin du bas du Rocher, côté stade. À cette occasion, nos trois sympathiques équidés dirigeront à la baguette Christine, Jean-Baptiste, Léo et Vivien de l'écurie Ricard, entreprise forestière de la race Manceaux, département de la Sarthe. Ce sera aussi pour vous un motif de promenade prudente en respectant les règles de sécurité, tout comme les jeunes enfants de nos écoles qui viendront, avec leur encadrement, suivre des visites commentées à l'initiative du PNR du Gâtinais Français. Rappelons que ce dernier subventionne à 80 % ces travaux qui s'élèvent à 2 350 € HT pour cette campagne. Restera un gros morceau en 2012 puisqu'il ira de la grotte du Curé à la route de Larchant. Je suis sûr comme l'an dernier de la qualité d'accueil du village et de la qualité de réponse à vos questions de nos débardeurs, les deux contribuant à un échange enrichissant.

Yves Lechevallier

Quelques nouvelles des travaux concernant l'Eglise Saint-Étienne

Les établissements Placier refont les toitures (clocher, sacristie, église) et vont poser les gouttières grâce à un élévateur. Ces gouttières permettront de collecter l'eau de pluie qui n'éclaboussera plus les murs.

Le mur situé le long du parking du foyer rural, en harmonie avec l'environnement architectural, définit l'espace paysagé situé sur la partie sud de l'église. Un cheminement va être mis en place pour aller du parvis de l'église au parking du foyer (ou vice versa).

Puis des massifs d'arbustes ou floraux seront plantés.

Le long de ce cheminement, la porte latérale de l'église a été rouverte. Elle est très belle.

Nous espérons qu'au courant du printemps nous verrons l'achèvement des travaux.

Marie-France Champion

Marché des producteurs locaux à Villiers



Ferme des 4 saisons à Arbonne, mise en caisse des endives.

À partir du jeudi 3 février, un marché s'installe à Villiers chaque semaine.
Les arbres de la place des « trois tilleuls » abriteront les étals de producteurs de la région venus vous proposer des produits frais, de proximité et de qualité.
La volonté de l'équipe municipale est de permettre aux consommateurs de Villiers et des environs, l'achat de denrées produites près d'ici, venues jusqu'à eux avec un minimum de transport et de soutenir les entreprises locales qui privilégient la qualité des produits.
Chez M^me^ Chemin d'Arbonne-la-Forêt, le panier de légumes (1 botte de poireaux, 1 kg de carottes, 1 kg de navets/panais, 1 kg d'endives, 250 g de mâche) est à 10 €.
Sur l'étal de M. Garnier, apiculteur à Paley, vous trouverez le miel et ses produits dérivés ainsi que de l'huile de colza et de tournesol. M. et M^me^ Janic, de Féricy proposent des produits gastronomiques à base d'escargots (à partir du 3 mars) et vous pourrez faire votre choix entre les diverses variétés de fruits du Loiret de M^me^ Martine Bourgoin Gidoin.
Nous vous attendons nombreux dès 16 heures, le 3 février au marché des producteurs locaux de Villiers-sous-Grez.

La commission « développement économique et touristique »

Plan de stationnement

Le plan de stationnement à Villiers a été mis en place le 8 décembre 2010, et les avis sont plutôt favorables. Mais dans certains endroits, des mauvaises habitudes persistent, et c'est pour cela que nous vous rappelons ici le règlement dans toutes les rues du village :

Le stationnement alterné indiqué aux entrées du village - stationnement du côté impair de la rue du 1^er^ au 15 du mois et du côté pair du 16 au 31 - est la situation par défaut, là où il n'y a pas d'emplacements : **rues Buisson, Creuse, Larchant, Égalité, Garenne, la Place, Bordeaux, Eglise**
Les emplacements sont marqués : **rues Lefèbvre, Bachet, Croix Lambert et Nemours**

Nous vous rappelons également que les trottoirs sont réservés exclusivement aux piétons - selon l'article R417-10 de la Code de la Route «tout arrêt ou stationnement gênant est puni par l'amende pour les contraventions de la deuxième classe» (35 à 150 €).

Notre campagne d'information dure depuis le mois de novembre dernier (réunion publique, Plume-Tambour et avertissement aux propriétaires des véhicules). La dernière étape consiste à demander à la gendarmerie de La-Chapelle-La-Reine de faire des passages dans le village pour verbaliser les plus récalcitrants. Nous vous demandons donc de bien respecter ce plan qui a pour objectif d'améliorer la sécurité de *tous* les usagers de la route.

Paul Shelton — *Commission Sécurité Routière*
Brigitte Delahaye Audrain — *Maire*

Avant de trier, réduisons nos déchets !

Mieux consommer en achetant des produits :
- concentrés (lessives, liquide vaisselles…)
- en vrac (fruits et légumes frais, produits de bricolage …)

- en grand format (un grand paquet vaut mieux que 2 petits)
- éco-labellisés (produits d'entretien ...).

Jeter mieux et moins

- trier correctement les déchets ;
- aller à la décheterie quand cela est nécessaire ;
- faire du compost dans le jardin avec les déchets fermentescibles.

Mieux utiliser

- préférer l'eau du robinet 200 fois moins chère que l'eau en bouteille ;
- respecter les dosages prescrits ;
- imprimer les documents uniquement quand nécessaire ;
- lire les modes d'emploi des appareils pour mieux les utiliser et allonger leur durée de vie.

Réutiliser et réparer

- utiliser du papier déjà imprimé sur une face pour en faire des brouillons ;
- faire réparer mes affaires chez les artisans locaux (cordonnier ...) ;
- acheter les produits recyclés ou remis à neuf (pneus rechapés, vêtements polaires, papiers recyclés...) ;
- revendre ou acheter dans les brocantes ;
- donner à une association caritative.

En suivant ces quelques règles, vous aurez un caddie moins lourd et moins cher et une poubelle moins importante. Moins il y a de déchets, moins on a besoin de décharges et d'incinérateurs !!!
Source : PNR

Désormais, la déchèterie de La-Chapelle-La-Reine collecte les capsules Nespresso.
Les pneumatiques doivent être déposés impérativement à la déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours.

Marie-France Champion

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Amélioration de l'habitat
Le PNR a mis en place un programme d'aide à l'amélioration de l'habitat portant sur les types de travaux suivants :
- travaux liés à l'économie d'énergie : isolation, ventilation, chauffage.... Avec l'attribution d'un bonus de 25 % pour l'utilisation de matériaux écologiques ;
- travaux d'adaptation et d'accessibilité des logements pour les personnes âgées et ou handicapées ;
- résorption des peintures au plomb.

Les travaux devront être réalisés par des professionnels inscrits au répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les aides proposées par le PNR
Un taux de subvention de 10 à 70 % pourra s'appliquer sur un montant HT d'investissement variant de 5 000 à 75 000 € en fonction de la nature des travaux.
Ce plan concerne les logements privés et les propriétaires occupant ou louant un logement. Pour les propriétaires occupants, la subvention du PNR sera évaluée à partir du revenu fiscal de référence du ménage à l'année N-2.

Une assistance administrative, technique et financière gratuite
L'équipe opérationnelle du Pact? avec l'aide du Parc :
- informera sur le PIG d'amélioration de l'habitat ;
- rencontrera les porteurs de projets sur place et conseillera sur les travaux à réaliser ;
- étudiera la faisabilité financière du projet ;
- recherchera les aides financières adaptées en complément ou non des aides du Parc :
- constituera, déposera et suivra les dossiers jusqu'à la fin des travaux et l'obtention de l'aide.

Des permanences sont tenues, dans chaque canton, pour s'en informer, contactez le 01 60 78 17 11 pour tous renseignements.

Marie-France Champion

Du Côté des Associations

Les amis du patrimoine du canton de La-Chapelle-La-Reine

Nelly Amiot et Joël Poulain nous ont fait partager, le temps d'une soirée, leur passion pour l'histoire locale. Pour Nelly, cette passion remonte à l'enfance : son arrière-grand-mère nourrissait son insatiable curiosité ! Devenue membre des Amis du patrimoine, elle s'est prise au jeu de la recherche. Quant à Joël, il faut voir ses yeux s'allumer lorsqu'il raconte les fouilles archéologiques qui ont précédé la construction du supermarché de La Chapelle le long de la RN52 en 1990-91. Il a eu le bonheur de découvrir une pince à épiler en bronze, des ossements, des morceaux de poterie... provenant d'une occupation gallo-romaine à l'occasion d'un chantier entrepris par les Amis du Patrimoine sous l'égide du Service Régional d'Archéologie d'Ile de France. La fouille fit l'objet d'un rapport scientifique et les vestiges récoltés sont déposés au musée de la préhistoire de Nemours.

Ils poursuivent leur passion au sein de l'Association des Amis du Patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine.

Cette association a été fondée en 1987 par Raymond Pochon alors conseiller général, sur l'initiative de Raymond Champion qui savait ses voisins agriculteurs très intéressés par la connaissance de l'histoire de leur terroir. Peu après la création de l'association, Roland Garnier, agrégé de lettres et inspecteur d'académie nouvellement à la retraite, a présidé l'équipe et l'a enrichie d'une idée de fond : « Le passé n'est intéressant que s'il parle au présent ». Le moment venu, le titre de la revue annuelle était tout trouvé : *le passé présent* !

R. Garnier s'est attelé à la lourde tâche de réunir la documentation de base qui permettrait l'étude et la publication de différents sujets locaux, dépouillant les archives communales, départementales et nationales, recueillant toutes les informations où qu'elles se trouvaient. Quelques habitants du canton ont également apporté beaucoup par des objets et des documents retrouvés dans un grenier ou au fond d'un tiroir, mais également par leurs souvenirs. En complément de ses nombreuses publications, R. Garnier, homme très jovial et de très bon contact, su être à la fois formateur et stimulant pour que les membres de l'association se lancent eux aussi dans l'écriture d'articles concernant l'histoire de leur commune. Ce n'était pas sans efforts : Joël lui montrant sa première copie avant publication avait eu la surprise de la retrouver couverte de corrections à l'encre rouge, « corrections fort justifiées, ma foi ! » ajoute-il.

Aujourd'hui encore, dans beaucoup de villages, des « correspondants » poursuivent la recherche d'information. Les découvertes sont parfois très pittoresques. En 1782, un habitant de Recloses fut encore accusé de sorcellerie encourant le supplice de la roue. Dans un autre dossier, on apprend que tous les dimanches de mai 1789, le village de Villiers se rassemblait au Larris pour danser au son des violons. Le moulin à vent de Larchant fut reconstruit et inauguré le 6 mars 1779 en présence de quatre mille personnes. Les informations factuelles récoltées permettent parfois de donner à l'histoire une dimension humaine liée à la politique locale, à la religion, de faire des déductions sur les habitudes de vie, la psychologie de la population rurale. Lorsque des informations manquent pour un village, les recherches sont étendues aux villages alentour, les correspondances administratives et religieuses étant souvent d'un grand secours. Le canton a ceci de particulier qu'aucun village n'a de prééminence sur les autres. Nous trouvons les communes du plateau, les communes d'eau le long de la rivière École, les communes de lisière de forêt.



Préparation d'une exposition


REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VILLIERS-SOUS-GRE

(Gare de BOURRON)

FÊTE ANNUELLE

Sur la Place du Larris

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1912

Manège de Chevaux de Bois

Tirs à la Carabine

Jeux et Divertissements Divers, etc.

A 9 heure du Soir

GRAND BAL

Lundi 9 Septembre 1912

CONTINUATION DE LA FÊTE

Le Maire, H. AUBRY

N.B. — Les Forains devront s'adresser au Maire pour obtenir des Places

Document des archives communales



1945 – Soldats américains à Villiers

Et, de fil en aiguille, nous voilà partis à parler de l'école ! Nelly nous a remis en mémoire les étapes de grands changements. Les bâtiments d'école ont été vendus comme biens nationaux en 1794. Après la Révolution, les communes ont racheté les bâtiments mais il n'y avait guère d'argent pour payer les instituteurs qui étaient peu qualifiés. Il a fallu attendre la Restauration (1814 à 1830) puis le Second Empire pour que les écoles puissent à nouveau fonctionner.
Mais revenons aux travaux de l'association !
Une fois les informations réunies, elles sont compilées, analysées et présentées au public sous plusieurs formes :
- la revue annuelle : *Le passé présent ;*

- les expositions très documentées et très imagées. Tous les deux ans, grands et petits peuvent découvrir un nouveau thème : l'eau au fils du temps, l'école, le petit patrimoine rural…

- deux ou trois fois l'an, les membres sont aussi invités à visiter un lieu historique des environs, à participer à des conférences.



Visite du dolmen à Rumont

Les membres des Amis du Patrimoine nous invitent à leur communiquer toute information touchant l'histoire du village : des documents possibles et impossibles à lire, des objets, des photos de la vie courante… Si nous leur signalons des inscriptions anciennes sur des murs de maison, ils viendront avec plaisir essayer de les comprendre. Si vous souhaitez vous initier à l'histoire locale, n'hésitez pas à les contacter (Nelly Amiot : 01 64 24 29 88 et Joël Poulain : 01 64 24 26 63). Tous les membres de l'association sont très heureux d'accueillir de nouvelles personnes qui comme eux, se prennent au jeu et deviennent vite des passionnés !

Françoise Hubert et Annie Union

BONNE ANNEE CULTURELLE A VILLIERS !

Bonnes nouvelles
Les « Bonnes nouvelles » se poursuivent le 1er samedi de chaque mois, à 18 h 30, à la bibliothèque de Villiers sur le thème de la saison 2010/2011 « Correspondances » - réelles ou fictives.

En octobre, nous avons accueilli Serge Peyrat qui est venu nous lire une correspondance intelligente et fine entre François Billetdoux, auteur de théâtre et sa fille Raphaëlle, romancière.
En novembre, Hervé Falloux et Gilles Guillot ont lu *Inconnu à cette adresse* de l'américaine Kressmann Taylor. Ces lettres entre deux amis – un juif américain et un allemand - au dénouement saisissant - écrites dans les années trente, nous ont permis, sans complaisance ni didactisme, de percevoir les échos d'une tragédie intime et collective, celle de l'Allemagne nazie.
En décembre, Isa Mercure a prêté sa voix à Katherine Mansfield dont la correspondance, d'une grande richesse littéraire, met à jour une personnalité hors du commun qui a dû lutter contre la maladie (elle était phtisique et est morte à Avon en 1923, elle avait 35 ans). Elle a laissé des lettres pleines d'appétit de vivre et d'une sensibilité à fleur de peau.
En janvier, Gilles Guillot a lu des extraits de la correspondance entre deux géants de la littérature : Roger Martin du Gard et Jean Tardieu. Jean Tardieu fait partie de l'histoire de Villiers. Nombre de ses lettres ont été écrites à Busseau, puis à Villiers dans la maison qu'habitait sa mère, près de l'église, où il a passé lui-même de longs moments. Une allée porte son nom. Il repose ainsi que sa femme et ses parents dans notre cimetière.



Jean Tardieu et sa femme Marie-Laure à Villiers, en 1986.

Prochains rendez-vous : samedi 5 février et samedi 5 mars à 18 h 30
Le 5 février, c'est au tour de Guillaume Chapet de lire les lettres brûlantes de Vincent Van Gogh à son frère Théo.
Le thème des « correspondances » est si riche qu'il n'est pas impossible que la prochaine saison y soit encore consacrée. Les fidèles de ces soirées ou les amis de passage sont invités à donner leur avis.

Love letters de A-R Gurney
Le Théâtre du Barouf représentera à Villiers le vendredi 4 mars à 20 h 30 la pièce de Gurney dont nous aurons (Isa et Gilles) le plaisir d'interpréter les deux personnages. Pour présenter la pièce, nous laissons la parole à ceux qui l'ont traduite de l'américain : Anne Tognetti et Claude Baignères.

« ...Alexa et Thomas se sont écrit tout au long de leur vie. Ils nous révèlent ainsi leur intimité et la complexité de leurs sentiments. Tout le monde a un jour ou l'autre écrit une lettre d'amour [...]
Le génie de Gurney est d'avoir inventé entre ses deux personnages une correspondance qui va durer toute leur vie, c'est-à-dire que pour eux, l'espérance comme le désir se perpétuent, s'enrichissent et se transforment. Bref, une vie à travers une correspondance qui devient une pièce parfaite, car pure. Sans un mot de trop.
Et qui fourmille de signes négligemment jetés dont on découvre un peu plus loin la raison et la nécessité. Avec une progression émotionnelle superbement rythmée et précipitée au cœur de tout ce qui compte, de l'enfance au jardin définitif. [...]
Il fait continuellement monter la pression sensuelle et dramatique [...] entre les appels au secours et les réponses qui arrivent dans un contexte changé. Chacun est alors en porte à faux, ce qui est drôle ou triste mais toujours inattendu.
Et puis Gurney, après avoir mis au point ce mécanisme diabolique, a inventé pour conclure un coup de théâtre exactement dans le droit fil de tout ce qui précède et qui s'inscrit parmi les plus émouvantes trouvailles du théâtre d'aujourd'hui. Toute la magie du théâtre est là. »

Printemps des poètes
dimanche 20 mars à 17 h à la bibliothèque

Autour d'un verre et dans la détente, vous êtes conviés, comme chaque année, à venir entendre ou faire entendre la voix des poètes sur le thème « D'Infinis paysages » d'ici ou du bout du monde, lieux de mémoire, d'émotions, de douceur ou de révolte.

Le théâtre du Grabuge
Les répétitions de la comédie de Vercors *Zoo* se poursuivent chaque dimanche depuis le printemps dernier avec les vingt comédiens de la troupe de Villiers. La plupart sont villarons et connus de beaucoup d'entre vous, d'autres sont venus de localités voisines compléter la distribution.



« Où commence l'homme, où finit l'animal ? » Un sujet universel traité par l'auteur avec humour, des personnages savoureux et une grande maîtrise de l'écriture théâtrale, le tout dans un tribunal anglais des années soixante. Au théâtre comme ailleurs, il n'est de vrai plaisir que plaisir exigeant. C'est en tout cas celui que nous serons heureux de partager avec vous les 18, 19, 20, 25 et 26 novembre au foyer Jean-Louis Garban.

En attendant le plaisir de vous accueillir à ces diverses manifestations, nous vous souhaitons une année riche de belles et heureuses émotions.

Isa Mercure et Gilles Guillot

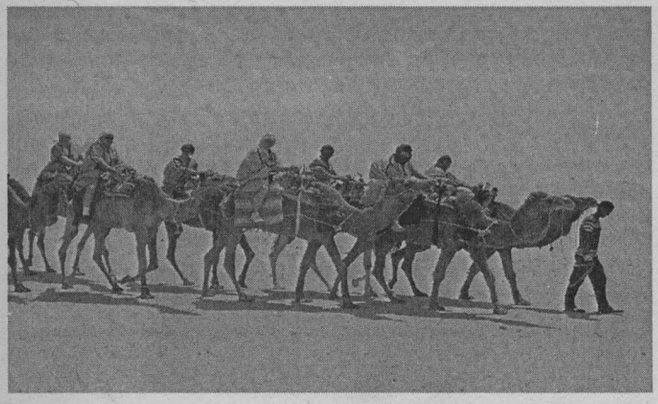
L'**A.C.A.D.** Votre association cantonale d'aide à domicile au profit des familles, des personnes âgées et handicapées.

Vous propose de l'aide pour entretenir votre logement et votre linge, préparer vos repas, faire vos courses et tout autre service pour votre bien-être.
Ces prestations peuvent être prises en charge par les caisses de retraites, les mutuelles, la CAF, l'APA et l'aide sociale en fonction de vos ressources.

Pour tout renseignement contactez-nous au :
01 64 24 33 75
ou venez nous rencontrer aux permanences les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h au Pôle Médico Social 9 rue Carnot à La Chapelle-la-Reine.

Amicale des Aînés ruraux du canton de La-Chapelle-La-Reine

Notre association, après avoir réactualisé ses statuts, a décidé de changer d'identité, désormais nous avons adopté : Amicale des aînés ruraux.
Notre Amicale est ouverte à tous les retraités de plus de 50 ans, résidents sur le canton de La-Chapelle-La-Reine, soit 18 communes. Nous accueillons également sur présentation des adhérents des communes limitrophes ayant une attache particulière.
Notre Amicale compte actuellement 300 adhérents, nos activités sont orientées vers les loisirs, réunions conviviales, animations dansantes, loto, sorties théâtrales et un choix de voyages touristiques en France et à l'étranger, ceci toujours dans la bonne humeur et en toute amitié.



Découverte de la Tunisie : les 32 participants sur le site de Carthage

Nous sommes affiliés à la fédération nationale des "Aînés Ruraux" un mouvement unique, qui compte près de 800.000 adhérents, il est le plus important mouvement de retraités en France avec de nombreux partenariats, MSA, GROUPAMA, SACEM, etc…

Le Conseil général de Seine-&-Marne et les communes de notre canton nous soutiennent en nous apportant leur aide sous forme de subventions, également en nous confiant leurs salles des fêtes ou de réunions, cette générosité n'est pas négligeable.

Venez nous rejoindre, vous serez surpris de l'activité et de la convivialité des Aînés !…
Adhésion à l'ADAR : cotisation 12 €/an.

Présidente : Jeannine Fraix, Villiers-sous-Grez : 01 64 24 23 91.
Trésorier : Claude Millet, Boissy-aux-Caillles : 01 64 24 58 18 et 06 09 27 87 27.

Atelier théâtre pour les 13-18 ans

L'atelier animé par Héloïse Guillot vient de commencer **et il reste des places !**
Exercices et jeux d'écoute, d'expression corporelle, improvisations – seul et en groupe – à partir de thèmes proposés par l'intervenante. Lectures et improvisations autour de scènes issues des répertoires classique et contemporain du théâtre français et/ou étranger. Répétitions de scènes en vue d'une présentation publique en fin d'année.
Durée : 2 heures par semaine le vendredi de 18 h à 20 h à la bibliothèque, coût 60 €/trimestre
Tel : 06 82 16 44 68



Association de gymnastique volontaire

Tout d'abord une excellente année 2011 pour tous !
A ce jour, la GV compte 181 adhérents principalement répartis sur 3 communes : 64 de Bourron-Marlotte , 68 de Montigny sur Loing et 23 de Villiers-sous-Grez. Nos participants ont de 18 ans à plus de 80 ans, la moyenne d'âge étant de 57 ans.

Notons la grande fidélité des adhérents du cours de Villiers-sous-Grez, cours dispensé par Céline, qui propose une gymnastique douce, mariant coordination, mémoire et équilibre.

L'actualité de la GV depuis le début de la saison a été marquée par :
une semaine « portes ouvertes » permettant, grâce aux invitations des adhérents, la fréquentation et la connaissance des cours par des personnes extérieures à la GV (soit plus de 22 nouveaux inscrits par ce **biais dont 3 pour le cours de Villiers)**
l'organisation, au cours du week-end du Téléthon, d'une randonnée découverte du village de Montigny avec pour but d'observer quelques curiosités historiques et architecturales : l'itinéraire comprenait neuf étapes et durait environ 40 mn (fonds récoltés 125€)
une nouvelle enquête de satisfaction lancée début décembre a permis de mettre en évidence un bon, voire un très bon niveau de satisfaction sur les réponses reçues (25 %) Notons également que quelques 23 personnes se sont prononcées pour une participation active à l'organisation des projets pour 2011 en particulier la randonnée pédestre et la fête de l'association.

Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez contacter Martine Présidente 06 32 86 82 12
Ou visiter notre site internet, ci-dessous :
Site internet : http://www.esclangon.fr/GV/

En attendant voici quelques informations pratiques relatives au planning des cours :

Jour	Heure	Lieu	
Lundi	9h30/10h30	Montigny s/Loing	Laura
Lundi	18h00/19h00	Bourron Marlotte	Céline
Lundi	19h00/20h00	Bourron Marlotte	Céline
Mardi	18h00/19h00	Bourron Marlotte	Marie Elise
Mardi	19h00/20h00	Montigny s/Loing	Laura
Mardi	20h10/21h10	Montigny s/Loing	Laura
Mercredi	9h30/10h30	Bourron Marlotte	Laura
Jeudi	18h30/19h30	Bourron Marlotte	Marie Elise
Jeudi	19h35/20h35	Bourron Marlotte	Marie Elise
Vendredi	9h15/10h15	Bourron Marlotte	Céline
Vendredi	10h25/11h25	Bourron Marlotte	Céline
Vendredi	15h0/16h00	Villiers s/grez	Céline

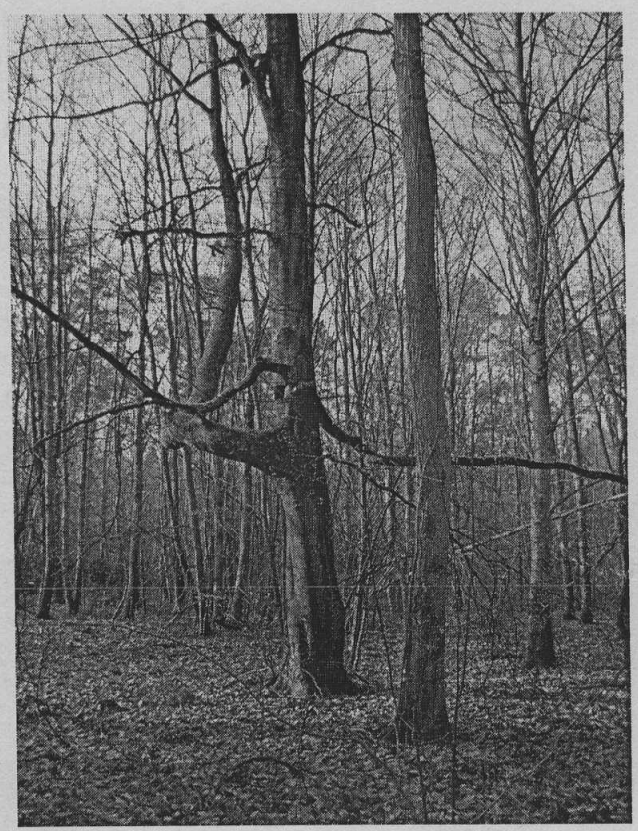
A bientôt

La "Présidente

SAUVEBOIS

L'association SAUVEBOIS poursuit ses activités d'informations aux usagers et propriétaires de parcelles boisées.
En novembre dernier, nous avons participé à trois journées d'exposition sur le thème de la forêt à Saint-Pierre-lès-Nemours. Nous espérons que la Fête des Jonquilles aura lieu cette année 2011 à Recloses car nous avons l'habitude d'y tenir un stand pour nous faire connaître.
Notre assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 26 janvier à 10 h salle Victor Hugo, 11 rue Victor Hugo à Grez-sur-Loing.

Le bureau de SAUVEBOIS



Expressions Villaronnes



Raymond, tu nous as quittés ...

Nous nous connaissions depuis trente-cinq ans et j'ai eu l'occasion de te côtoyer presque journellement pendant douze ans pour œuvrer à ce que nous pensions être le bien du village.
Avec ton entourage, tu as toujours voulu garder l'équilibre entre les familles du pays et l'arrivée des nouveaux venus dont je faisais partie.
Discussions ou projets communs, nous avons vécu de très belles heures dans une amitié inébranlable dont nos enfants ont assuré la continuité.
Tu es parti, mais pour nous, tu restes la référence, la mémoire, la connaissance du terroir, l'indispensable évident puisque Villaron de souche, tu en connaissais l'histoire et son évolution.
Tu y as apporté ton empreinte qui permit d'en poursuivre la lancée.
À toi, notre ami.

Nicole et Paul Wormser

Devinette

J'habite l'Europe, l'Afrique et l'Asie ; vous ne me trouverez ni en Amérique ni en Australie. Présent sur notre terre sous ma forme actuelle depuis 15 millions d'années, j'appartiens à la famille des insectivores. Je me nourris donc d'insectes tels que les vers blancs et gris, chenilles, coléoptères, limaces, escargots... et de temps en temps de souris, musaraignes, des cadavres de petits animaux, voir des bébés taupe ; parfois des fruits et des racines mais aussi des vipères dont je ne crains pas le venin.
Durant ma chasse nocturne, je tue au minimum une centaine d'invertébrés dont beaucoup sont nuisibles. Je suis donc l'ami du jardinier ! Je suis....

LE HERISSON

Animal nocturne, timide et discret, mais si indispensable à l'équilibre de la nature !

Le hérisson est un bon coureur : son domaine vital peut aller de 5 à 10 hectares, jusqu'à 30 voire 100 hectares pour un mâle.
C'est un animal solitaire. Sa vie sociale se limite à l'accouplement et à l'élevage des jeunes. Les femelles sont en chaleur en mai-juin et parfois en août pour une deuxième portée. Les jeunes naissent environ 35 jours après l'accouplement, oreilles et yeux fermés ; les piquants encore mous et logés sous la peau, ne sortiront que quelques heures après la naissance. Il est clair que la toilette pose des problèmes aux hérissons !
C'est une raison pour laquelle ils sont infestés de parasites ; ils ne se lèchent pas ou ne se frottent pas comme de nombreux mammifères et oiseaux, ils se contentent de se gratter et de secouer leurs piquants.
Presque tous les hérissons ont des tiques et des puces qui ne nuisent apparemment pas aux individus en bonne santé. Les puces sont spécifiques aux hérissons et ne vont ni sur l'homme ni sur les animaux de compagnie.



L'hibernation

Dans le nord et le centre de l'Europe, les hérissons hibernent d'octobre/novembre à mars/avril. Ils n'ont nul besoin de boire ni de manger pendant leur sommeil hivernal. Roulés en boule dans leur nid, toutes les fonctions physiologiques sont réduites au minimum et leur «veilleuse» n'est alimentée que par les réserves de graisse. Il est donc vital que celles-ci soient suffisantes pour permettre à l'animal de passer l'hiver.

Un petit hérisson trouvé en octobre-novembre et pesant moins de 600/700 grammes est en danger de mort.

Ses sites d'hibernation favoris se situent généralement sous un tas de bois, un tas de feuilles, sous un arbuste ou tout autre abri protégé du froid et du vent. Un hérisson a en général plusieurs nids (jusqu'à 7 ou 8). Mais pour passer l'hiver, il va s'aménager un petit nid particulièrement douillet capitonné de feuilles, de mousse et d'herbe. Dès que la température descend en-dessous de 10°, il entre en léthargie. Sa respiration s'arrête presque complètement et l'activité de son cœur ralentit, sa température baisse de 35°en été à moins de 10°en hiver. Il va cependant se réveiller à peu près une fois par semaine sans sortir de son nid sous peine de mort : c'est nécessaire pour éliminer l'acidose qui s'installe durant l'hypothermie.

D'une espérance de vie de 10 ans en théorie, quatre individus sur mille seulement atteindront l'âge de 8/9 ans. La sélection naturelle est rude : 20 % des bébés meurent avant d'avoir quitté le nid, un tiers des jeunes seulement fêtera son premier anniversaire.

Pour les survivants le parcours va être des plus difficiles :

26 % d'entre eux meurent intoxiqués par les pesticides tue-limaces ;

24 % sont écrasés sur les routes ;

18 % sont décimés par le parasitisme ;

13 % meurent d'épuisement et de faim ;

10 % décèdent dans les piscines, blessés par les débroussailleuses, brûlés dans les tas de feuilles, prisonniers dans les filets de jardin ;

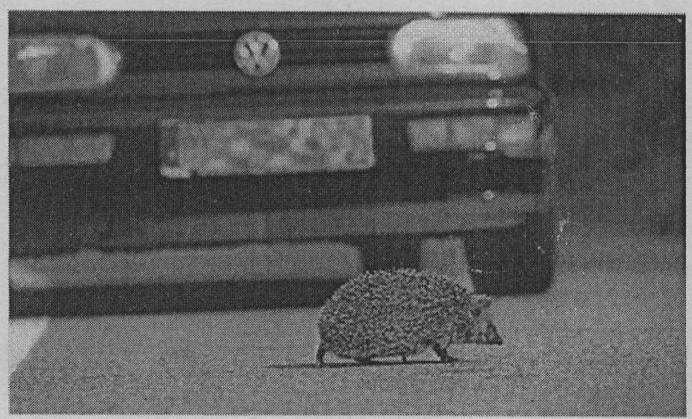
9 % seulement sont victimes de leurs prédateurs naturels : fouines, blaireaux, putois, renards, rapaces nocturnes et chiens...

En Grande-Bretagne, les centres de soins estiment que si rien n'est fait, il n'y aura plus de hérissons en 2025 !!!

En France, il n'est pas encore en voie de disparition mais les populations stagnent ou diminuent lentement. Le hérisson est une espèce protégée depuis 1981 ; il est interdit de le chasser, le capturer, le transporter...

Que faire à notre niveau pour l'aider ?

- Avant de tailler les haies, brûler les branchages : vérifier délicatement qu'il n'y ait pas un nid dedans ;
- proscrire tout produit anti-limaces (utiliser de la bière sans alcool ou un piège avec couvercle, de la cendre...) ;
- ne jamais donner de lait qui entraîne des diarrhées mortelles ; si vous voulez l'aider : un peu de croquettes pour chats ou chiens, et de l'eau (surtout en période de sécheresse) ;
- attention aux filets de protection des fruits et légumes ;
- prévoir une planche dans les piscines ou bassins pour qu'il puisse sortir et éviter la noyade ;
- sachez que tout hérisson aperçu dans la journée est en danger de mort : les mouches pondent leurs œufs entre les piquants, ils éclosent et les asticots dévorent le hérisson vivant ;
- préserver les haies et les coins sauvages dans les jardins ;
- et enfin... lever le pied en conduisant la nuit !



Pour en savoir plus : le Sanctuaire des hérissons, association : http://www.herisson.eu

Le Sanctuaire peut être joint 365 jours par an en semaine à partir de 17 h 30 et avant 21 h au

03 22 09 21 03.

Grâce à eux, beaucoup de petits hérissons sont recueillis, soignés et réinsérés dans leur milieu naturel.

Brigitte Pardon



LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE SE RÉFORME

Dans une communication du 18 novembre, la Commission Européenne déclare souhaiter une PAC plus écologique, plus équitable et plus efficace. Le texte d'orientation rendu public s'intitule « La PAC à l'horizon 2020 : alimentation, ressources naturelles et territoires – relever les défis de l'avenir ». Dans son préambule, le rapporteur de la commission de l'agriculture et du développement durable indique que « *l'agriculture européenne se doit d'être compétitive sur le plan économique et environnemental* » et « *la réforme ne concerne pas uniquement les agriculteurs, mais tous les citoyens de l'UE, en leur qualité de consommateurs et de contribuables* ».

Le document présente trois axes d'action :

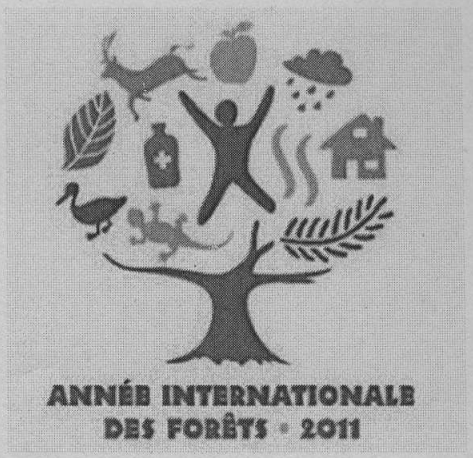
- « la fourniture de **denrées alimentaires saines et en suffisance** ». On peut espérer que l'Europe affirme la nécessité de l'autosuffisance alimentaire comme priorité et en conséquence, la limitation des importations.
- « la **gestion durable des ressources naturelles et action en faveur du climat** ». Cette orientation accompagnerait les recherches actuelles sur les agricultures de conservation, la diminution des intrants chimiques, une meilleure utilisation de l'eau, etc....
- « le **maintien d'un équilibre territorial et de la diversité des zones rurales** ». La course au gigantisme des exploitations, la désertification des villages ruraux et les monocultures de rente seront-elles stoppées ?

DEUX SIGNES ENCOURAGEANTS DANS LE TEXTE :

- « Une forte augmentation de la production locale aurait une incidence positive sur les gaz à effet de serre et sur les paysages locaux ».
- « Les aides devraient être davantage orientées vers les agriculteurs actifs et les fonds répartis de manière plus équitable ».

Cette déclaration d'orientation va donner lieu à de multiples arbitrages. **Les textes législatifs sont attendus pour mi-2011**. Le seul fait d'entendre José Bové dire sa satisfaction et la FNSEA dire que cela lui convenait aussi.....est déjà quasiment un miracle.

Source : Adeny



Après la biodiversité en 2010, les Nations Unies souhaitent faire de la protection des forêts, notamment des forêts primaires et tropicales, l'une des grandes priorités environnementales au niveau mondial en 2011.

Dans le monde

- les forêts recouvrent 1/3 de la surface de la planète, 36 % de ce tiers est la forêt primaire ;
- sur 1,3 millions d'espèces animales et végétales recensées, 2/3 vivent en forêt.

En Ile-de-France

L'Inventaire Forestier National a publié, fin décembre, la totalité des « Résultats issus des campagnes d'inventaire 2005-2009 » pour les 22 régions métropolitaines. Avis aux amateurs de statistiques sur la forêt de production ! Tableaux, graphiques, cartes, commentaires sont téléchargeables sur http://www.ifn.fr/spip/spip.php?article718. Quatre grands ensembles constituent chacun des ouvrages : la forêt et les autres territoires, le bois vivant sur pied en forêt, la gestion de la forêt, la diversité de la forêt.

Agroforesterie, suite

La projection du film « La magie des haies » par la Branche Nature de l'Amicale villaronne en septembre dernier nous a familiarisés avec ce terme.

Depuis, un événement majeur s'est produit : **la place des arbres dans les parcelles agricoles** est enfin reconnue et intégrée dans le **système de primes de la PAC** en version française. La densité d'arbres devra rester inférieure à 200 arbres par hectare. Les résultats attendus sont : une amélioration de la production et du revenu de l'agriculteur, un magnifique paysage et une plus grande biodiversité. Pour plus d'information sur l'agroforesterie : www.agroforesterie.fr.

Avec cet encouragement financier, il est permis d'espérer, dans les années à venir, un fort développement des systèmes de culture associées avec des arbres, ainsi que du bocage.

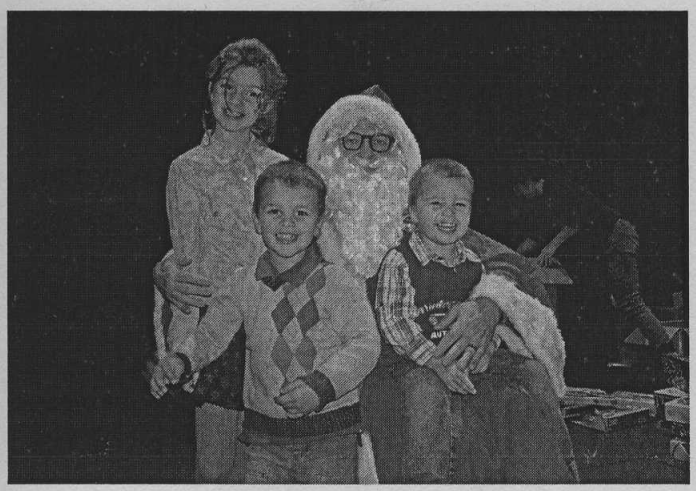
Source : Ecologiste n°33

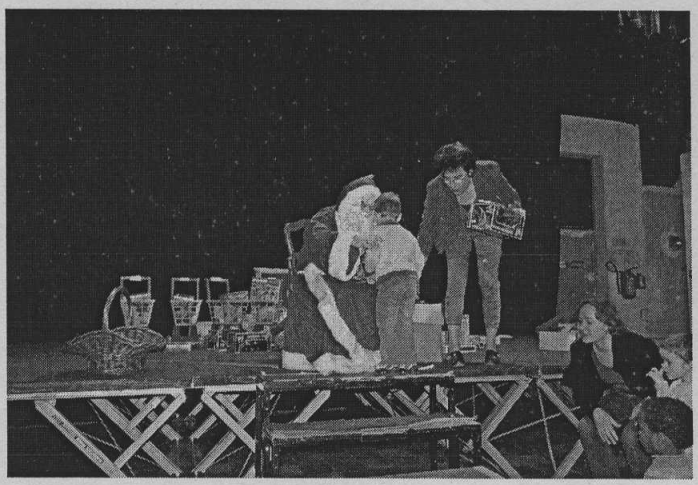
NB : le DVD du film « La magie des haies » est à la disposition de ceux qui souhaitent le visionner.

Katherine Moussaud

Ce Qui S'est Passé

Noël des enfants





Le dimanche 12 décembre, la municipalité et l'Amicale Villaronne ont invité tous les petits villarons et leurs parents qui sont venus nombreux au foyer rural pour participer au spectacle, au goûter et à la remise des cadeaux par le Père Noël et Mme le Maire.

Le marché de Noël

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du premier marché de Noël de Villiers-sous-Grez, organisé par l'Amicale villaronne. Ceux qui, comme d'habitude, ont donné de leur temps et de leur savoir-faire (gâteaux, décoration, installation de la salle et autres), toute une tribu de fourmis laborieuses et tout cela pour le plaisir de faire plaisir !

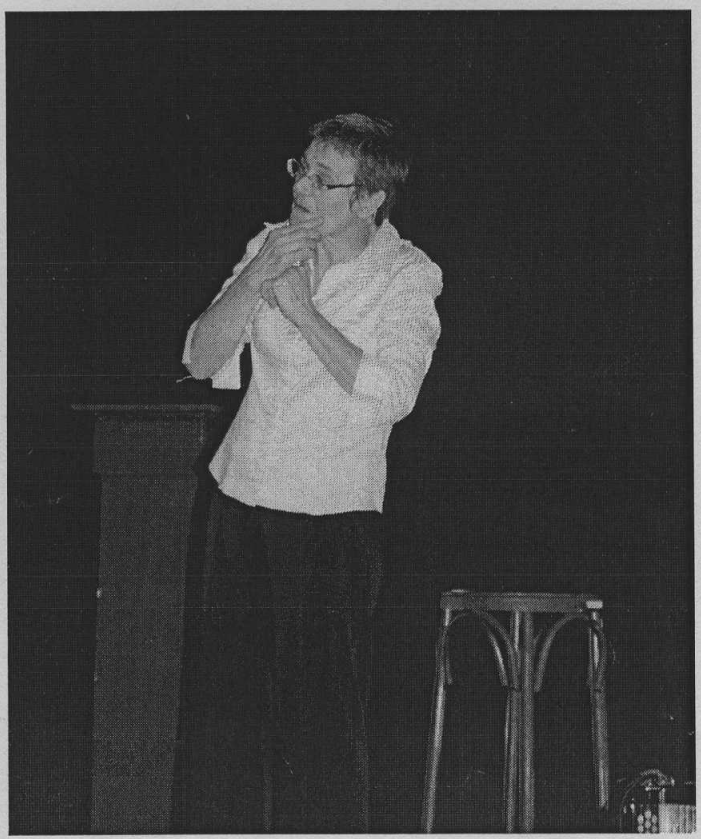
Un grand merci aussi aux Villarons venus nombreux en visiteurs, qui, pour certains, ont trouvé l'objet à acheter pour leur cadeau de Noël. Tous les artisans sont partis ravis de notre village, cela récompense nos efforts et nous encourage à recommencer l'année prochaine.
Bonne année à tous !

Nati Colas





SCÈNES RURALES



Vendredi 15 janvier, Michèle Guigon, seule en scène, nous a tour à tour, émus, amusés, interpellés sur les grandes questions de la vie. Au dire de tous : « un grand moment ! » Merci à elle et à act'art 77.

LE COQ CHANTANT

Cette année encore Le Coq Chantant a fêté l'arrivée du beaujolais nouveau dans une ambiance très animée. Malgré le temps maussade ce jour-là, les Villarons ont pu apprécier ce moment de convivialité. Le cru 2010 était excellent et nous remercions tout le monde, en espérant se revoir pour le beaujolais 2011.

Les membres du Coq Chantant en profitent pour vous souhaiter UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2011.



Repas organisé par l'amicale des anciens de l'école de Villiers Sous Grez le 21 octobre



Repas des anciens de Villiers organisé au foyer rural le dimanche 19 décembre à midi par le CCAS de la commune

Evènements à Venir

Les légumes insolites, comment les cultiver, comment les cuisiner ?

Dimanche 13 mars prochain, Jean-Marc Muller vous propose une conférence interactive sur un sujet passionnant : « Les légumes insolites, comment les cultiver, comment les cuisiner ? »
D'hier ou d'aujourd'hui, d'Europe ou du monde, insolites ou plus populaires, Jean-Marc vous fera découvrir, ou redécouvrir, une vingtaine de légumes, du yacon à la morelle de Balbis en passant par les pépinos.
Vous y découvrirez les explications et les astuces pour les cultiver dans nos régions. Et comme tous ces légumes sont faits avant tout pour être dégustés, Jean-Marc vous donnera les conseils pour les cuisiner en vous commentant les saveurs et les particularités de chacun.
Légumes-racines, légumes-feuilles ou légumes-fruits, une variété de formes et de couleurs à la portée de tous les jardiniers pour diversifier le potager, un monde de saveurs à déguster…
Sous réserve d'une bonne conservation, quelques-uns de ces légumes seront exposés.
Rendez-vous dimanche 13 mars à 16 h au foyer rural !

Brigitte Delahaye Audrain

L'Amicale villaronne

Nous vous proposons de venir partager une **soirée jeux, samedi 5 février 2011** à partir de 20 h 30 au foyer rural de Villiers. Apporter jeux de société, jeux de cartes..... Tout ce qui vous fait envie. Cette soirée sera agrémentée de gâteaux et de boissons.

Comme chaque année, l'Amicale villaronne organise un **goûter dansant** à l'occasion du mardi gras le **8 mars 2011** de 17 à 19 heures. Le déguisement des enfants est souhaité. Nous remercions toutes les mamans qui auront la gentillesse de faire des crêpes, des gaufres, des gâteaux.....

LE COQ CHANTANT ORGANISE UN

LOTO

SAMEDI 12 MARS 2011
A 20 H 30

AU FOYER RURAL Jean-Louis GARBAN

Avec de nombreux lots .....

Buvette ~ Sandwichs ~ pâtisseries
Vendus sur place

Nos joies nos peines

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès de :

Monsieur Raymond CHAMPION, décédé le 6 novembre 2010
Monsieur Maurice MABILOTTE, décédé le 24 décembre 2010
Monsieur Charles NORET, décédé le 7 janvier 2011.

Nos pensées vont à leur famille et aux proches.

Les coordonnées de Roger Magert ont changé.
Vous pouvez, désormais le joindre au 02 38 95 71 15 ou sur sa messagerie : roger.magert45@orange.fr

Passage à la télévision tout numérique T.N.T.

Le 8 mars prochain les derniers relais d'émission traditionnelle vont changer leur mode de fonctionnement pour le numérique.
Si vous utilisez une antenne râteau et que vous ne disposez pas encore d'un adaptateur T.N.T. (télévision numérique terrestre), vous devrez adapter votre installation avant le 8 mars.
Consultez la brochure explicative distribuée avec ce Plume-Tambour

HORAIRES DE LA MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE
- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredis**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en-Bière, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU
le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45

Agenda

Conseil Municipal

07/02 Réunion du conseil
11/03 Réunion du conseil
29/03 Réunion du conseil
26/04 Réunion du conseil

Pratique

09/02 Collecte sélective
23/02 Collecte sélective
09/03 Collecte sélective
23/03 Collecte sélective
06/04 Collecte sélective

Recréatif

05/02 17h Raconte-moi des histoires
05/02 18h30 Bonnes Nouvelles
05/02 Soirée jeux - Amicale Villaronne
11/02 Projection du film "Solutions locales pour un désordre global" - Culture et animation
04/03 "Love letters" Isa et Gilles Guillot
05/03 17h Raconte-moi des histoires
05/03 18h30 Bonnes Nouvelles
08/03 Mardi gras - Amicale Villaronne
12/03 Loto - Le Coq Chantant
13/03 16h Conférence J.M. Muller
20/03 Printemps des poètes. Thème : infinis paysages
16/04 Loto - Amicale Villaronne
24/04 Opération œufs de Pâques - Amicale Villaronne